Dépôts, prêts et escomptes.—Les prêts et escomptes consentis par une banque constituent un criterium de la prospérité générale ainsi que de la solidité d'une banque. Ils révèlent les canaux dans lesquels est dirigée une proportion considérable des fonds confiés aux banques; de plus, la comparaison que l'on peut faire des placements faits au Canada ou à l'étranger, ainsi que la durée des prêts sont d'un haut intérêt dans l'appréciation de la situation économique.

Les dépôts reçus par une banque, qui sont souvent le produit d'une ouverture de crédit consentie par cette banque elle-même, ont également beaucoup d'importance en ce qu'ils sont un indice de la prospérité générale du pays. Quant aux prêts effectués en numéraire, ils sont, par rapport aux précédents, très peu élevés.

Les dépôts effectués dans les banques à charte du Canada et les prêts consentis par ces banques pendant les années 1918–1922 font l'objet des tableaux 51 et 52. On constate une réduction générale du volume des affaires de toutes sortes, si ce n'est les prêts consentis aux clients des pays étrangers; les dépôts faits à l'étranger ont augmenté pendant l'année 1922 d'environ \$29,000,000; les prêts à vue et à court terme sont passés dans la même année de \$172,137,325 à \$178,457,564.

51.—Dépôts confiés aux banques à charte, au Canada et ailleurs, de 1918 à 1922.

Nomenclature.	1918.	1919.	1920.	1921.	1922.
	s	8	\$	s	8
Dépôts effectués par des parti-				-	
culiers au Canada— Remboursables à vue	587,342,904	621,676,065	653,862,869	551,914,643	502,781,234
Remboursables après avis ou à date fixe	966,341,499	1,125,202,403	1,239,308,076	1,289,347,063	1,191,637,004
Dépôts effectués ailleurs qu'au Canada	206,065,621	238,731,784	335,164,532	285,125,448	314,076,484
Dépôts des gouvernements fé- déral et provinciaux	152,645,756	203,818,633	209,744,315	138,199,582	112,502,308
Total des dépôts	1,912,395,780	2,189,428,885	2,438,079,792	2,264,586,736	2,120,997,030

N.B.—Les chiffres de ce tableau représentent des moyennes établies chaque année, d'après les rapports mensuels.

52.—Prêts consentis par les banques à charte, au Canada et ailleurs, de 1918 à 1922.

Nomenclature.	1918.	1919.	1920.	1921.	1922.
	s	<u> </u>	s	s	8
Prets à vue et à courte échéance.	• 1	•	•		
sur titres, au Canada	77,555,410	96,673,179	118,956,035	109,542,625	101,320,268
Prêts à vue et à courte échéance.					
ailleurs qu'au Canada	162,333,308	163,227,204	200,098,050	172,137,325	178,457,564
Prêts courants au Canada <sup>1</sup>	982,822,203	1,140,395,977	1,410,602,684	1,323,158,731	1,196,883,077
Prêts courants ailleurs qu'au			2 2 1	2	
Canada	106,913,067	140,200,101	_186,891,995	156,571,063	149,586,461
Prêts aux gouvernements	5,236,593	8,214,314	13,945,219	12,965,097	9,556,612
Dettes en souffrance	4,800,088			6,809,274	7,839,461
assume the second secon					
Total des escomptes des banques	1,339,660,669	1,552,971,202	1,935,446,303	1,781,184,115	1,643,643,443

N.B—Les statistiques de ce tableau représentent des moyennes établies chaque année, d'après les rapports mensuels.

1Y compris prêts aux cités, villes, municipalités et districts scolaires.

1 compile precedent cities, vines, municipalities of districts social of

Réserves des banques.—La loi des Banques ne fixe pas impérativement la quantité d'or que les banques doivent posséder pour la garantie de leurs billets en circulation et des dépôts de fonds; toutefois, elle dispose que cette réserve, quel qu'en soit le montant, devra être constituée à concurrence de 40 p.c. au moins